Pour le centenaire de l'École polytechnique fédérale 1855-1955

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **81 (1955)**

Heft 19-20: **École polytechnique fédérale Zurich: centenaire 1855-1955, fasc. no 1**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-61349

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

81e année 24 septembre 1955 N° 19-20

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.
Expédition
Imprimerie « La Concorde » Terreaux 31 — Lausanne.
Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr.	264.—
1/2 »	»	134.40
1/4 »	»	67.20
1/8 »	»	33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Pour le centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale, 1855-1955.* — *Travaux d'anciens élèves.* — *L'éveil de l'esprit public,* par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève. — *Le rôle de l'ingénieur dans l'économie,* par LÉONARD C. HENTSCH, docteur ès sciences techniques, ingénieur E.P.F. — *Ingénieur... et rien de plus ?* par HENRI BOURQUIN, ingénieur E.P.F., Küsnacht-Zurich. — *Les relations humaines et le travail,* par F. BILLON, ingénieur E.P.F., directeur de l'Institut de psychologie appliquée de Champel-Genève. — *Essai de « travail associé » dans une entreprise,* par PAUL KUGLER, ingénieur E.P.F., Genève. — *La statique, nécessaire instrument de l'architecte,* par MARCEL HUMBERT, ingénieur diplômé E.P.F., professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève. — *L'économie agricole,* par C. DE BROS, ingénieur-agronome E.P.F. — *Les améliorations foncières dans le canton de Genève,* par HENRI BERTHOUD, ingénieur E.P.F., Genève. — *Faut-il étendre les zones urbaines de Genève ?* par A. MARAIS, architecte E.P.F., chef de l'Urbanisme, à Genève. — *La traversée des villes suisses par les autoroutes,* par J.-J. DÉRIAZ, architecte E.P.F., Genève. — *Les problèmes de navigation intérieure en Suisse,* par F. KUNTSCHEN, ingénieur diplômé E.P.F., ancien directeur du Service fédéral des Eaux. — *L'énergie de pointe et l'exportation,* par ANDRÉ KOECHLIN, ingénieur E.P.F., Genève. — *Evolution des transports urbains en 50 ans en Suisse romande,* par MARC CHATELAIN, ingénieur E.P.F., Genève. — *Transports en commun,* par J.-P. DELAPRAZ, ingénieur E.P.F., Genève. — *Genève, centre économique,* par M. V. KUNZ, ingénieur S.I.A., ancien président de la Chambre de commerce de Genève. — *La sécurité et l'hygiène du travail,* par MARCEL ROBERT, docteur ès sciences techniques, Genève. — *Aperçu historique sur la protection juridique des inventions,* par F. COUTAU, ingénieur E.P.F., Genève. — *Les conditions de la brevetabilité,* par A. BUGNION, ingénieur-conseil. — *L'industrie pharmaceutique en Suisse romande,* par G. BALSER, ingénieur chimiste, docteur ès sciences E.P.F. — *Parfums naturels et parfums synthétiques,* par LOUIS RAMSEYER, docteur ès sciences, Genève. — *La recherche chimique dans l'industrie des parfums,* par Dr M. STOLL, directeur scientifique des laboratoires de recherche de la maison Firmenich & Cie, à Genève. — LES CONGRÈS : *Programme général des fêtes du Centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale.* — *Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens.* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

POUR LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE

1855 - 1955

> Ce qui, en vérité, cause les plus grandes satisfactions, ce n'est pas tant de savoir que d'étudier, pas tant de posséder que d'acquérir ; ce n'est pas tant l'existence que la destinée.
>
> C.-F. GAUSS (1777-1855).

Les groupes romands *de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale remercient le* Bulletin technique *de l'initiative qu'il a prise d'associer leurs groupements au Centenaire de* leur Ecole.

Il se trouve, en effet, qu'au travers de ce siècle révolu, bien des Romands se sont dirigés vers Zurich pour y accomplir leurs études techniques supérieures. L'E.P.F. bénéficie, auprès de chaque citoyen suisse, d'un prestige considérable et justifié : on se rappelle ses origines dans la Constitution fédérale de 1848, le sérieux de ses études, l'élan qu'elle a donné à l'industrie du pays, les progrès qu'elle a fait faire à la technique en Suisse ; et finalement, la haute tenue de son enseignement et le lieu qu'elle constitue encore de nos jours pour la formation des ingénieurs -topographes -agronomes -forestiers, des professeurs de mathématiques, de physique et d'histoire naturelle, sans parler des sections essentielles des architectes et des ingénieurs civils, des ingénieurs-mécaniciens et -électriciens, des chimistes de l'industrie et des pharmaciens. Elle participe par des cours particuliers à la formation des officiers de l'armée suisse. Son

enseignement ne se limite pas aux domaines technique et scientifique, elle souhaite également donner à ses élèves une culture générale. Elle possède enfin une remarquable bibliothèque.

La Suisse est le lieu de rencontre de plusieurs cultures; pour qu'il en résulte une synthèse, il est souhaitable qu'elles s'interpénètrent. Beaucoup de Suisses romands ont compris l'avantage de la fréquentation d'une école où ils pouvaient s'initier non seulement aux matières qui leur étaient enseignées, mais aussi à la connaissance de la langue et de la culture allemande.

L'Ecole polytechnique fédérale ne s'est pas contentée de former des ingénieurs qui ont porté sa renommée dans le monde — elle a aussi été une pépinière de professeurs et de savants. Il ne saurait être question de les énumérer ici, car les lecteurs du Bulletin technique *sauront bien, s'ils le désirent, en rétablir une liste impressionnante.*

Au total, c'est ainsi un sentiment de vive reconnaissance que les anciens du « Poly » gardent à leur alma mater *fédérale. Située sur une terrasse ensoleillée des rives de la Limmat, elle continue à diriger son regard aussi vers la terre romande, comme un appel à une collaboration largement consentie. Ceux qui ici ont pu le faire ont tenu — dans les pages qui suivent — à rendre un hommage à l'Ecole de leur jeunesse dont ils ont beaucoup reçu.*

Cet hommage n'a rien d'ailleurs d'exclusif. L'école est une initiation. A l'aide de l'apport qu'ils en ont reçu, les hommes cherchent, au travers de leur vie, à constituer des valeurs réelles ou spirituelles véritablement essentielles.

Leur vœu est que cet apport de l'Ecole continue à vivre, à croître et à fleurir sous le signe de la science, de la technique et de la fraternité helvétique.

Le groupe genevois de la G.E.P.

TRAVAUX D'ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE

PUBLIÉS A L'OCCASION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE L'E. P. F.[1]

L'ÉVEIL DE L'ESPRIT PUBLIC

par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève

Quand il arrive à l'ingénieur civil de construire un édifice, même majestueux, sous la direction d'un architecte qualifié, à l'ingénieur mécanicien de réussir son diesel ou sa turbine de très grande puissance pour répondre aux données imposées par le maître avec un rendement satisfaisant, les problèmes qui se sont posés — tout neufs et complexes qu'ils aient pu être — n'intéressent, en somme, que ses connaissances professionnelles, son expérience, son savoir-faire, sa sagacité, son don d'initiative, son imagination créatrice (s'il en a une). La responsabilité est grande — elle est totale, en ce qui concerne l'objet qui lui a été confié — mais elle demeure *limitée* à son activité usuelle de constructeur spécialisé. Sa culture technique pourrait lui suffire — comme au mathématicien pur, son monde d'abstraction; pourquoi ne se contenterait-il pas de vivre dans son monde à lui, qui peut avoir d'ailleurs les horizons les plus vastes ; peut-être même aura-t-il exclu — sans bien même s'en rendre compte — tous les problèmes qui peuvent intéresser d'autres hommes que lui sur la planète ?

Un fabricant de moteurs à explosion ne prend pas sur lui de résoudre le problème des trépidations qu'il entraîne à la base de son moteur. Un batteur de pieux ou de palplanches s'engage à livrer son ouvrage fini dans le terrain délicat qu'on lui prête, mais il ne saurait répondre, à l'égard de tiers, de griefs qui lui seraient faits en causant, du matin au soir, une vie d'enfer dans un quartier réputé paisible.

C'est ainsi que, dans le courant de la vie, chacun s'efforce de limiter sa responsabilité strictement autour du jardin — petit ou grand — qu'il cultive, pour pouvoir consacrer ses soirées à des distractions amusantes (ou obligées !) et ses nuits au sommeil réparateur.

[1] Voir en outre le fascicule 2 de ces publications, du 20 octobre 1955.